

Sept Semaines en Tunisie et en Algérie

avec l'itinéraire et les dépenses du voyage.

H. Richardot

Chapitre II

De Tunis au Djérid
(pp.73-83)

Enfin nous arrivons à Sfax : pas une panne ! Le « manitou » de L...continue à nous protéger. Le lendemain il nous abandonnait ; cette dernière journée de février fut la plus maussade du voyage: un ciel triste, une pluie continuelle, un vent froid. Les Kairouanais pouvaient se réjouir, les prières de leurs imams avaient fléchi Allah, il pleuvait.

Aussi que dirai-je de la ville ? Avez-vous jamais vu une Parisienne à toilette légère, surprise [74] l'été par un orage? La robe claire se colle aux jambes, le chapeau de paille s'affaisse, les fleurs se décolorent et la pauvre prend les vagues airs d'un soldat de l'armée du salut.

Ainsi des villes orientales sous la pluie. Oh ! ces nuages épais et bas, quelle anomalie au pays de la lumière ! La pluie de Hollande à Sfax, quel contre-sens !

Ces maisons bleues et blanches ruisselantes d'eau, ces toiles qui tout à l'heure simulaient des draperies effrangées, maintenant misérables loques dégoûtantes de pluie, ces quartiers de boeuf saignants, ces têtes de moutons accrochées aux pointes de fer des étals qui laissent suinter des rigoles rougeâtres, ces hommes à vêtements blancs tachés de boue qui, chaussés de babouches jaunes, pataugent dans les ordures délayées, quelle tristesse, quelle laideur !

Sous les auvents les indigènes se pressent, immobiles, attendant l'éclaircie, le rayon de soleil qui ne vient pas, ou, le burnous relevé, mouchetant de taches noires leurs bas roses, descendent les rues à grandes enjambées au milieu des détritiques emportés par les ruisseaux, sous l'éclaboussement des gouttières qui déversent l'eau des terrasses. Les ânes cheminent tête baissée, les chiens s'abritent aux angles des portes ; seuls les chameaux, à la file indienne, balançant leurs longs cous, s'avancent [75] impassibles vers le fondouk où le fumier détrempé exhale d'indescriptibles odeurs.

Comment alors s'intéresser à une porte mauresque, à une arcade jetée sur une rue, à un élégant moucharabyeh : il pleut !

Sfax est la seule ville qui en 1881 opposa à nos troupes une résistance sérieuse ; l'amiral Garnaut dut la bombarder, il fallut en faire sauter les portes et dans la lutte des rues ; nous perdîmes une cinquantaine d'hommes.

C'est que si Kairouan est une des villes sacrées de l'Islam, Sfax a l'honneur de posséder un grand nombre de descendants du Prophète.

Là seulement nous avons vu le turban vert qui leur est réservé. Cette origine est-elle bien authentique, j'en doute, et probablement beaucoup de porteurs de turbans verts seraient embarrassés de fournir leur généalogie.

Au surplus elle n'est pas impossible, car si, des femmes de Mahomet deux seulement lui donnèrent des enfants, elles lui en donnèrent neuf dont huit pour la seule Khadidja.

Quoi qu'il en soit, ces fils du Prophète comptaient sans doute sur la protection de leur aïeul pour les défendre contre les Roumis ; cette protection leur manqua et ne parait pas du reste les accompagner tous, car nous avons vu le turban vert s'enrouler autour du front de simples portefaix, vêtus d'une modeste gadroun. [76]

C'est une sorte de tunique avec capuchon en laine rousse, agrémentée de passementeries blanches, commune parmi le peuple. Elle ne descend guère plus bas que les genoux. La marche vive des Sfaxiens contraste singulièrement avec la lenteur solennelle des Kairouanais.

Chose extraordinaire, ils semblent avoir quelque chose à faire et dans les rues se hâtent presque autant qu'un Européen. Ils gesticulent, parlent haut et vite ; sont-ce véritablement des Arabes malgré leurs turbans verts ?

Comme Kairouan, comme Sousse, Sfax (je parle de la ville indigène) est ceinte de murailles qui forment un rectangle de six cents mètres sur quatre cents. Ces murailles crénelées, flanquées de tours carrées, de retraits, d'avancées sont hautes d'une quinzaine de mètres et on s'explique la confiance que les Sfaxiens avaient en leur solidité. Elles donnent à la ville un aspect imposant. Comme les autres cités tunisiennes Sfax renferme des souks animés et des rues pittoresques.

La plupart des maisons ont plusieurs étages, et, quelques-unes, des portes mauresques aux arceaux enjolivés de faïences jaunes et bleues.

Guidés par le pharmacien dont nous avons fait la connaissance en auto, nous parcourons les rues, nous buvons le *kahoua*, nous regardons et flânons en dépit de la pluie. L..., bien [77] entendu, achète des bijoux; nous visitons une maison arabe, la Driba (bureaux du Caïd), fort jolie avec ses colonnades, ses faïences et les arabesques de ses stucs; nous longeons les murs bas de la mosquée dont les colonnes antiques disparaissent sous le plâtre et la chaux et nous entrons enfin dans l'Ouzara, le tribunal indigène.

Nous tombons bien : la cause est amusante, et M. Z... nous met au courant. Quand un mari a répudié sa femme et qu'il a devant le cadî prononcé la formule consacrée : « Je te répudie au troisième degré; tu n'es plus pour moi qu'un être mort ou de la chair de porc », si plus tard il la regrette, le Koran (sourate 11-230) dit ceci : « Le mari ne pourra reprendre sa femme que lorsqu'elle aura épousé un autre mari, et lorsque celui-ci l'aura répudiée à son tour. »

Condition ennuyeuse, on en conviendra. Aussi que fait le mari? Il cherche un ami complaisant qui épouse sa femme, la respecte, la répudie le lendemain, et le tour est joué. A défaut d'un ami disposé à remplir ce rôle un peu ridicule, il va trouver un huila c'est-à-dire un homme qui, pour argent, sera un excellent mari « blanc », un continent professionnel.

Bou-Krardi s'est fié à un ami, et l'ami a pris son rôle au sérieux, très au sérieux : l'ami le nie, mais Bou-Krardi l'affirme. Une rixe a suivi l'explication, et Bou-Krardi a eu le dessous. [78] Voilà les deux hommes devant le tribunal; tous les deux parlent à la fois et le chaouch a peine à les calmer. Bou-Krardi, dont l'oeil droit est abominablement « poché », fait de grands gestes et parle haut; l'ami met la main sur son cœur et proteste encore plus haut. Arrive un témoin : à peine a-t-il commencé à parler que les deux adversaires l'interrompent et lui montrent le poing. Tout le monde rit, le cadî lui-même. Qu'a-t-il dit?

M. Z... malheureusement, n'a pas entendu. Enfin le cadî rend sa sentence. Tous deux paieront l'amende. L'ami sort, silencieux et raide; Bou-Krardi est furieux, il murmure des menaces. Pauvre Bou-Krardi ! Le fait est que le pauvre diable n'a pas eu de chance ; ce soir il se vengera sans doute sur sa femme.

Voici maintenant un débiteur récalcitrant. Chez nous que de retards pour obtenir justice ! Des mois et parfois des années se passent avant que les juges tranchent votre différend ; il faut huissiers, avoués, avocats, paperasses et dossiers. Parlez-moi de la justice arabe : « Tu me dois tant. — Non. — Si, viens au tribunal. » Et le cadî décide séance tenante et le récalcitrant est emmené en prison jusqu'à ce qu'il paie ce qu'il doit.

Est-ce que cette justice ne vaut pas la nôtre ? Le calife Omar en a depuis plus de mille ans fixé les règles dans une lettre célèbre et les [79] conseils qu'il donne aux juges : « Ne cède pas à des mouvements d'impatience et d'ennui, ne traite pas les plaideurs avec dédain » pourraient être lus avec profit par beaucoup de nos magistrats.

On prétend que le juge arabe rend toujours sa sentence au profit de qui « l'honore » davantage. Notre cicérone soutient qu'on exagère beaucoup ; il a vu maintes fois de pauvres gens avoir raison contre de gros bonnets, ou, pour être plus exact, de gros turbans.

Il y a souvent des passe-droit, c'est incontestable. N'y en a-t-il pas chez nous et n'y en aura-t-il pas tant qu'on ne se décidera pas à adopter la justice idéale, celle de Bridoyé qui sentenciat les procès au sort des dés ?

J'ai parlé de prison pour une dette déniée; il faut bien moins encore pour l'encourir. Passé minuit, tout Arabe rencontré dehors est coffré et s'il est surpris à cette heure indue sortant d'un café, il en « coupera » de ses trois mois de prison ; un homme ivre ne s'en tirera pas à moins de six mois et celui que nous avons vu tout à l'heure escorté par la foule est sûr de son affaire.

Heureux si en attendant qu'il comparaisse devant le cadî ses parents viennent lui apporter à manger à travers les barreaux de la geôle, sans quoi, dût-il demeurer là plusieurs jours, il jeûnera, à moins que ses compagnons de prison [80] ne partagent avec lui ce qu'ils recevront.

La justice beylicale nourrit les condamnés, mais elle ne s'occupe pas des prévenus. A combien de mois de prison le goût de D... pour les marteaux de porte aura-t-il fait condamner un pauvre diable ? Les marteaux des portes de Sfax, sans être artistiques, sont originaux avec leur forme de fer à cheval, (le fer à cheval porte bonheur). D... voulut en rapporter un ou deux, et chargea le pharmacien de lui en procurer; cela coûterait quelques sous.

En repassant à Sfax, nous apprîmes que l'indigène auquel M. Z...s'était adressé avait trouvé beaucoup plus simple de se les procurer gratis et il avait été empoigné au moment où il en descellait un.

Dans un café nous fîmes connaissance avec la bouka, eau-de-vie de figues anisée, liqueur favorite des Israélites.

Nous goûtâmes aussi au lagmi ou vin de palme. C'est la sève du palmier. On la recueille en tranchant le sommet de l'arbre. Cette decapitation est quelquefois mortelle, mais le plus souvent la tête repousse et de l'opération il ne reste au tronc qu'un étranglement à l'endroit où elle a eu lieu. Des palmiers subissent deux fois et même trois fois cette section capitale.

Un palmier fournit environ neuf litres de lagmi par jour et la récolte dure deux mois et [81] demi, soit environ sept cents litres qui se vendent en moyenne quinze centimes le litre. Le lagmi se boit sous trois états différents : doux, demi-doux, fermenté. Dans les deux premiers états c'est une boisson fadasse et sucrée; quant au lagmi fermenté, il pourrait facilement être confondu avec le vin blanc et il a sur celui-ci l'avantage de n'être pas interdit par le Koran.

Malgré le mauvais temps, j'ai conservé une excellente impression de Sfax. La ville est pourtant bien pauvre en monuments. Peut-on donner ce nom aux quelques mosquées et aux insignifiants minarets du haut desquels les muezzins glapissent leurs appels à Allah avec les sons rauques d'une porte cochère aux gonds mal graissés ? Mais les remparts donnent une illusion féodale étrange.

Du fondouk situé auprès de Bab-Dahraoui, cette illusion s'accentue encore et je ne sais pourquoi je dis illusion puisque c'est la réalité que l'on a devant les yeux. Rien ici n'a changé depuis mille ans, pas même l'homme, et c'est ainsi que Damas, Jérusalem, Damiette durent apparaître aux croisés de Godefroy de Bouillon et de Tancrède.

Je n'ai parlé que du Sfax indigène ; il serait injuste de ne pas dire un mot de la nouvelle ville qui est venue s'adosser aux murailles.

Trois mille Européens l'habitent, mais ses rues [82] tracées entre les palmiers, ses avenues projetées, ses voies futures, indiquées par des jalons, sont celles d'une cité de 30.000 âmes.

Le fondateur « a vu grand » ; l'hôpital, les postes, le théâtre surtout, copie amusante et libre du style mauresque, sont dignes d'une grande ville et les rues s'allongent entre des maisons modernes hautes de trois et quatre étages.

C'est que Sfax paraît promise à une prospérité exceptionnelle ; à la vente de l'huile fournie par les oliviers innombrables (trois millions dit-on) qui s'alignent dans sa banlieue, elle ajoute le transport des phosphates de Gafsa et la pêche des poulpes et des éponges sur les bas-fonds voisins. La pêche des éponges occupe deux mille individus, la moitié Siciliens et Maltais, et provoque un mouvement de un million 500.000 francs sur le marché de Sfax ; celle des poulpes y amène

annuellement 30.000 kilogrammes de pieuvres desséchées qui sont expédiées en Autriche et surtout en Grèce.

Aussi le port de Sfax est-il moins désert que celui de Sousse. Ce port, creusé en 1897, était indispensable ; auparavant les plus humbles barques ne pouvaient s'approcher de la ville, tant la plage de sable est peu inclinée.

La marée, chose bizarre en Méditerranée, agit ici d'une manière sensible, et les deux mètres du flux et du reflux couvrent et découvrent [83] de vastes espaces qui sont utilisés pour des pêcheries fixes en clayonnages ; on en compte environ douze cents, y compris celles des Kcrkcnnah, îles sablonneuses situées à une vingtaine de kilomètres.

Depuis Tunis nous avions toujours, en nous dirigeant vers le sud, marché parallèlement à la mer ; nous allions maintenant nous enfoncer dans les terres vers l'Occident.

Il y a trente ans, la traversée des 205 kilomètres qui séparent Sfax de Gafsa était une expédition «pénible et dangereuse » ; je me sers des expressions des docteurs Rebatel et Tirant qui la firent en 1874, et qui, disent-ils, n'ont pu la réussir que parce qu'ils étaient accompagnés d'un sieur Mattéi, connu et estimé dans le pays.

Lorsqu'ils rentrèrent à Sfax, ils furent « attendus et complimentés par toute la colonie française». La contrée était alors sans cesse parcourue par des tribus pillardes et les razzias étaient incessantes.

Tout a bien changé...